

## Immatriculations de voitures particulières neuves

### Méthodologie

#### Source

Les données proviennent du système d'information décisionnel sur les immatriculations de véhicules, élaboré au service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations transmises par le ministère de l'intérieur (agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

#### Champ

Pour assurer une bonne qualité de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables, le champ est limité aux immatriculations métropolitaines et enregistrées comme « série normale » dans l'ancien système d'immatriculation abandonné en avril 2009.

Ainsi, les données présentées ici ne comprennent pas les véhicules :

- . Immatriculés dans les départements et collectivités d'outre-mer ;
- . En transit temporaire (TT) et importés en transit (IT) ;
- . De l'administration civile de l'État ;
- . Militaires ;
- . En W garage (véhicule en essais, dans le garage), WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Le champ complet n'est disponible mensuellement que depuis mai 2009. Cette profondeur historique est insuffisante pour calculer les coefficients saisonniers et des jours ouvrables.

#### Définition

Les émissions conventionnelles de CO<sub>2</sub> sont les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) mentionnées sur le certificat d'immatriculation du véhicule.

#### Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

Bien souvent, les séries reflétant une activité socio-économique sont sensibles aux saisons. Ainsi, les immatriculations sont de l'ordre de 40 % inférieures à la moyenne mensuelle chaque année au mois d'août. La série corrigée des variations saisonnières (CVS), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser les évolutions habituelles de l'année pour mieux faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel » où, pour éliminer la saisonnalité, on compare un mois avec le même mois de l'année précédente, la série CVS permet de comparer directement chaque mois avec le mois précédent. Cela lui confère deux avantages par rapport au glissement annuel : d'une part, l'interprétation d'un mois ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant ; d'autre part, on détecte tout de suite les retournements et on mesure correctement les nouvelles tendances sans retard.

La série corrigée des jours ouvrables (CJO) permet de neutraliser l'impact des nombres inégaux de jours ouvrables d'un mois à l'autre, de la même façon que la série CVS neutralise l'impact des différentes saisons. La combinaison des CVS et des CJO permet de fournir une information sur l'évolution instantanée des phénomènes économiques, abstraction faite des phénomènes calendaires explicables habituels. Pour en savoir plus, consulter le site [www.statistiques-developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques-developpement-durable.gouv.fr), rubrique Glossaire (au pied de la page d'accueil).

Dans le cas présent, la saisonnalité impacte les deux séries, immatriculations neuves et émissions de CO<sub>2</sub>. Néanmoins, il n'y a pas d'effet des jours ouvrables sur les émissions qui sont seulement désaisonnalisées. La nouvelle valeur de la série brute est intégrée chaque mois dans le calcul des profils saisonniers historiques. Les coefficients saisonniers sont donc réestimés chaque mois ce qui peut faire réviser légèrement la série CVS. La structure des modèles de désaisonnalisation est validée une fois par an. Il en va de même pour la correction des jours ouvrables.